

## Mention d'information RGPD

# Suivi des Dossiers de la Commission REAGIR

La Mutualité Sociale Agricole du Maine-et-Loire (MSA 49) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé «**Suivi des Dossiers de la Commission REAGIR**».

Le service Entreprises de la MSA de Maine-et-Loire met en œuvre un traitement de données relatif au suivi des dossiers de la Commission Réagir.

Initiées par la Chambre d'Agriculture, les cellules Réagir de chaque département permettent aux organismes de se rendre encore plus visibles pour les agriculteurs en difficulté afin qu'ils aient le réflexe de venir chercher des interlocuteurs pour les aider, avant même qu'ils ne se trouvent en difficulté grave.

Pour tous les agriculteurs, des conseillers spécialisés sont présents pour évaluer la situation, réaliser un diagnostic, un bilan technico-économique, une médiation, ou un secours d'urgence en lien avec la MSA ; et permettre ainsi de franchir une période difficile et redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé.

A cet effet, les dossiers fragiles sont annotés dans un fichier de suivi partagé auprès du service Action Sanitaire et Sociale, dans le but d'accorder d'éventuelles aides sociales ou des prises en charge de cotisations.

Dans ce cadre, les données personnelles relatives à l'identification et aux situations familiales, professionnelles et financières des assurés sociaux concernés sont nécessaires.

La finalité de ce traitement est d'assurer un suivi optimal des agriculteurs rencontrant des difficultés économiques.

Le traitement repose sur la licéité suivante : Mission d'intérêt public

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

\* Données d'identification

Nom, prénom

\* Vie personnelle

Situation familiale

\* Vie professionnelle

Situation professionnelle

\* Information d'ordre économique et financière

Difficultés financières et économiques de l'exploitation agricole

\*NIR

Durée de conservation : Les données sont conservées pendant 5 ans sous le répertoire dédié.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé aux destinataires suivants : Les agents des services Entreprises et Action Sanitaire et Sociale

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), les personnes concernées par ce traitement disposent des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de limitation de leurs données.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Délégué à la Protection des Données (DPO), avec copie d'une pièce d'identité à l'adresse postale suivante : [MSA de Maine-et-Loire - A l'attention du délégué à la protection des données \(DPO\) – 3 rue Charles Lacretelle - 49938 Angers Cedex 9](#) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo.grprec@msa49.msa.fr](mailto:dpo.grprec@msa49.msa.fr)

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)